



**DECISION N° DEC-2023-047**

**OBJET : ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN OEUVRE D'UNE DEMARCHE D'EVALUATION ET DE PREVENTION DES RPS**

**DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE  
(ARTICLE L2122 – 22 C.G.C.T.)**

Le Maire de la commune d'ÉTOILE SUR RHONE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-020 du 26 mai 2020 transmise en Préfecture le 26 mai 2020, et notamment son 4ème alinéa qui dispose que le Maire peut être chargé pour la durée de son mandat de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Vu la proposition de RELYENS, dont le siège est sis à BOURGES (18020) pour une prestation d'accompagnement à la mise à jour du Document Unique sur le volet Risques Psychosociaux,

Compte tenu du caractère complet de cette proposition qui comprend :

Mission de base Formule 2 :

- Réunion de cadrage
- Etude de l'existant par entretiens et étude documentaire
- Co-construction et traitement des questionnaires
- Entretiens collectifs et individuels – analyse d'activités
- Rapport et restitution au COPIL

Mission d'accompagnement à la co-construction du plan d'actions

Considérant la nécessité d'actualiser le diagnostic RPS réalisé en 2017-2018, et de compléter la démarche par l'élaboration d'un plan d'actions

**DECIDE**

- **D'ACCEPTER** le devis

n° SOFAXIS SNC6QVT8RPS-2022-0311 du 12/07/2023

présenté par RELYENS

sis à CS 80006 – 18020 BOURGES cedex

pour une prestation d'accompagnement à la mise à jour du Document Unique sur le volet Risques Psychosociaux,

pour un montant de

Mission de base Formule 2 :

Option accompagnement à la co-construction du plan d'actions

Total

11 184 € TTC

2 460 € TTC

13 644 € TTC

- **DE SIGNER** le devis et de prévoir les dépenses au budget.

ETOILE SUR RHONE

Le 07 septembre 2023

Le Maire,

Françoise CHAZAL

